

*Témoignage accordé aux auteurs du tarif.*

M. Carrier étant forcé de s'absenter, demande et obtient la permission de se retirer; mais avant son départ la résolution suivante est proposée.

Sur proposition de M. Poulin, secondé par M. Kiernan, il est unanimement résolu :

1. Que cette association apprécie hautement les services rendus aux registrateurs par MM. Carrier, Lambly, LeCavalier, St. Germain et Auger à l'occasion des assemblées qui ont eu lieu à Québec entre les registrateurs et les notaires, en présence de l'Hon. J. S. C. Wurtele, trésorier de la province de Québec, spécialement chargé par le gouvernement de Québec de régler et refondre le tarif des honoraires des registrateurs;

2. Que cette association reconnait et apprécie à leur juste valeur les efforts qu'ils ont faits pour obtenir le tarif actuel;

3. Que des remerciements leur soient en conséquence votés pour l'abnégation avec laquelle ils se sont tous prodigués pour l'intérêt et l'avantage commun des registrateurs, sans rémunération aucune.

M. Carrier témoigne sa satisfaction au nom de ses collègues sus-nommés et déclare que leur dévouement à la cause des registrateurs a été tout spontané et gratuit quant à eux-mêmes personnellement, et fait le plus bel éloge de la conduite sage et intelligente de l'Hon. M. Wurtele dans le règlement d'une question aussi épineuse, si diversement appréciée et maintenant résolue à la satisfaction générale.

III.

TROISIÈME ORDRE DU JOUR.

*Appropriations votées.*

M. Poulin propose, secondé par M. Darche :

1. Que le montant total des frais d'impressions et